Lettre de cadrage du mandat des citoyennes et citoyens

Malgré des atouts considérables, la France fait face à une forte dégradation de ses finances publiques. Depuis 1975, le pays a connu un déficit chaque année, sans exception – mais celui-ci s'aggrave très fortement ces toutes dernières années. En 2026, le déficit public dépasse ainsi 150 milliards d'euros, soit 5,4% du PIB, et la dette publique atteint 3 594 milliards d'euros, soit 119% du PIB. Cette situation résulte à la fois de la conjoncture économique et des choix politiques successifs. La forte hausse récente des taux d'intérêt contribue en particulier à l'augmentation de la dette et contraint de plus en plus les budgets pour les différentes dimensions de l'action publique. Cela amène notamment la France à ne plus respecter les engagements budgétaires pris au niveau européen. Dans le même temps, la société fait face à de profondes transformations qui nécessiteront de retrouver des marges de manœuvre pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population, du dérèglement climatique, de l'affaiblissement de la croissance, des évolutions technologiques, de l'instabilité géopolitique, de la hausse des inégalités, etc.

Rééquilibrer nos finances publiques, sur ses trois piliers : Etat, Sécurité sociale et collectivités territoriales, exigera des choix collectifs majeurs, liés à de nombreux domaines de notre quotidien (école, sécurité, santé, transports, par exemple). C'est pourquoi le CESE, conformément à sa vocation depuis la réforme de 2021 et dans la suite de ses propres travaux sur le sujet, réunit une Convention citoyenne. Celle-ci répondra à la question suivante :

Quelles priorités définir et quels choix faire aujourd'hui pour retrouver la maîtrise de nos finances publiques, réduire le déficit et préparer l'avenir ?

La Convention citoyenne formulera des scénarios cohérents, articulés autour de trois éléments : les priorités pour guider les décisions en matière d'action publique ; les choix à effectuer, en tenant compte des impacts sur la situation économique et sociale ; et le rythme auquel ces ajustements devront être déployés, compte tenu de l'urgence de la situation.

Il est donc attendu de la Convention qu'elle propose des choix structurants pour l'avenir, et pas qu'elle rentre dans le détail de chaque politique publique concernée, ni des comptes publics, sur lesquels les rapports d'experts sont nombreux.

Pour y parvenir, la Convention citoyenne étudiera les conséquences attendues de ses choix pour les différents acteurs de la société et pour les générations futures, dans une logique de soutenabilité économique, sociale et environnementale. Dans ce cadre, elle réfléchira aux moyens d'articuler dépenses et recettes publiques, renforcement de la croissance, efficacité de la dépense et besoins de financements et d'investissements pour préparer l'avenir. Enfin, il est demandé aux citoyens de prendre en compte les conditions de mise en œuvre des scénarios ainsi que les incertitudes qui pourraient affecter leur bonne mise en œuvre.

Au terme de quatre mois de travaux, les citoyennes et citoyens remettront leurs conclusions à la Présidente du CESE, Claire Thoury, ainsi qu'à ses membres, au mois de mars 2027. Le CESE contribuera à les porter dans le débat public.

Dans un contexte politique marqué par des clivages importants et de prochaines échéances électorales, cette Convention citoyenne offre l'occasion de conduire un débat informé et apaisé sur la soutenabilité de nos finances publiques.